

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 24 février 2009

Ecole publique Marcel Canonnet – Château-Thébaud

Présents :

Parents : Mmes Decourty, Lisova, Degosse, Réau, Cholot, Boniface, Cormerais, Mrs Peytromann. Landerretche

Municipalité : Mme Hermon, Mr Blaise

ATSEM : Mme Fontaine

Enseignants : Mmes Geffard, Paire, Soulard, Bouvard, Boissinot, Lommelet, Amathieux-Seibel, Loison, Mrs Godet, Pénisson, Kovacevic.

DDEN : Mrs Herbreteau, Paquer.

Excusé : M. Bouligan

Président de séance : Mr Pénisson

Secrétaires de séance : Mme Degosse, M. Kovacevic

La séance est ouverte à 18h.

Le directeur demande à ce que les questions diverses des parents d'élèves lui soient adressées avant la réunion.

Compte rendu du dernier conseil d'école (06 novembre 2008) adopté.

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité (obligatoire depuis 2002). Difficulté : il y a plusieurs bâtiments dans l'école, il faut donc 5 malettes de secours pour 5 bâtiments différents. Un exercice est prévu cette année à l'initiative de la municipalité. Un document explicatif sera adressé à toutes les familles.

Semaine scolaire : Il n'y a pas eu de conseil d'école exceptionnel au mois de janvier pour statuer sur la semaine scolaire 2009-2010. Nous garderons la même organisation. Actuellement, la semaine scolaire est de 4 jours avec les horaires suivants : 9h-12h et 13h45-16h45, avec le soutien scolaire entre midi et 13h45. Concernant le soutien, au 1^{er} trimestre, seuls les enfants en difficulté bénéficiaient du soutien, désormais il s'adresse à tous les enfants. Une réflexion sur l'organisation de la nouvelle semaine scolaire est en cours, pour la rentrée 2010.

Les remarques suivantes ont été faites :

- le rythme biologique de l'élève est-il respecté ?
- les enfants sont fatigués, serait-il préférable de passer à une semaine de 5 jours (mercredi) ?
- impact sur les transports, la cantine, le centre aéré, l'accueil périscolaire,...
- aurons-nous finalement le choix ?

Fête de l'école : La commission « fête de l'école » s'est réunie le 08 janvier 2009 avec des représentants des enseignants, des parents d'élèves et de l'amicale laïque. La fête de l'école aura lieu le vendredi 19 juin à 18h. Elle se déroulera de la manière suivante :

- un mini-marché,
- une exposition « arts & textiles » avec projection de la vidéo de la « grande lessive »,
- le spectacle des enfants,
- une restauration rapide,
- des stands de jeux sur le thème « arts & textiles »,
- un bal populaire.

Prochaine réunion de la commission le 07 mai à 17h.

Remarques diverses : l'exposition d'une plasticienne sur le thème « arts & textiles » aura lieu au mois de mai, les parents félicitent les enseignants sur la mise en place de ce projet qui permet de créer du lien entre les classes, et regrettent la disparition du samedi matin...

Investissements : - mobilier informatique : 2000 €
- four

Travaux : Aménagement du préau et des toilettes, rénovation des saillis de toit, peinture et rénovation des fenêtres des anciens bâtiments, rénovation de l'entrée « rue des sports ».

Question : peut-on réparer la douche et les chasses d'eau dans les toilettes des maternelles ?

Conseil d'enfants :

Questions des élèves à la mairie :

- à quel moment se feront les peintures des toilettes ?
- peut-on réparer les évacuations d'eaux pluviales dans les deux cours ?
- serait-il possible de retirer le nid de chenilles dans un arbre de la cour des maternelles ?

Questions diverses des parents d'élèves :

- quand aura lieu la formation du personnel qui intervient auprès des enfants sur le temps du midi ?
La formation est prévue pour les 8-9-10 avril et le 7 juin 2009.
- combien y-a-t-il de personnes pour assurer la surveillance de la cour le midi ?
2 personnes surveillent en permanence la cour des primaires, plus une troisième personne durant les 20 dernières minutes ; une personne pour la cour des maternelles.
- les parents demandent à ce qu'il y ait une personne supplémentaire dans la cour des maternelles de 13h à 13h35.
La mairie propose d'envoyer deux observateurs durant le temps du midi.
- les parents demandent l'autorisation de domicilier leur association à l'adresse de l'école.
L'autorisation leur a été donnée.
- l'APE souhaiterait obtenir un local au sein de l'école pour archiver leurs documents.
Un local au 1^{er} étage de l'ancien bâtiment leur a été proposé.
- Combien d'enfants de 2 ans seront acceptés pour la rentrée 2009 ?
Seuls 6 élèves seront comptabilisés pour une ouverture de classe. Les enfants nés en début d'année seront prioritaires.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 25 mai 2009.

La séance est levée à 19h30.